

## Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

### Vivre seul : cause et facteur de la pauvreté

Dans le Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015, une entente a été signée entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et les Conférences régionales des élus, dont celle du Centre-du-Québec pour appuyer des initiatives pour contrer la pauvreté. Pour se faire, un processus de consultation des organismes du territoire sera mis sur place afin de vous entendre, et d'élaborer, par la suite, un plan d'action régional mobilisateur pour lutter contre la pauvreté. La région du Centre-du-Québec bénéficiera d'une enveloppe de 2 341 382 \$ pour les quatre prochaines années.

Comme vous le savez, la Table régionale de concertation des aînéEs du Centre-du-Québec, se veut l'instance régionale la plus représentative des aînéEs de la région centricoise. Au sein de la Table, on voit à l'amélioration et à la protection de la qualité de vie des aînéEs. Par l'actualisation de son plan d'action, la Table régionale s'attarde à faire connaître la réalité des aînéEs, leurs besoins de même que leurs compétences et à mettre en place les moyens de sensibilisation nécessaires pour assurer la défense de leurs droits. C'est en ayant en tête la mission de l'organisme et en voulant susciter et alimenter vos réflexions et discussions que nous avons concocté ce texte, mais nous n'avons pas la prétention d'avoir fait le tour complet de la question, loin de là!

Selon le dictionnaire Le Robert « la pauvreté est un état d'une personne qui manque de moyens matériels, d'argent, une insuffisance de ressources matérielles et morales ».

Le Québec est une des sociétés les plus riches du monde. La pauvreté au Québec est-elle reliée à un problème de ressources? Évidemment que non! La pauvreté n'est pas non plus fabriquée et transmise comme une sorte de tare par des personnes irresponsables ou paresseuses. Par contre, une chose est sûre, au Québec, vivre la pauvreté c'est faire l'expérience des inégalités, de la discrimination et des préjugés. Au Québec, près de 50 % des personnes qui vivent la pauvreté sont des personnes seules, et la grande majorité est composée de femmes aînées. Les études le constatent, il y a une hausse de la pauvreté chez les personnes âgées, particulièrement chez les femmes aînées. Entre 2006 et 2008, près de 128 000 personnes âgées se sont ajoutées au groupe des personnes à faible revenu au Canada, et de ce nombre 89 600 sont des femmes soit 70 %, ce qui représente près de 3 personnes sur 4<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Selon la Conference Board du Canada - 2001

## Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

### Vivre seul : cause et facteur de la pauvreté

Mais au-delà des statistiques, il y a des Pauline, des Marie-Reine, des Laurette qui se demandent pourquoi les femmes, et plus particulièrement les femmes âgées, sont davantage touchées par la pauvreté.

Cette croissance importante de la pauvreté pour ce groupe d'âge en proportion et en nombre peut s'expliquer en partie par la notion de survivance. Les femmes d'aujourd'hui ont une espérance de vie plus grande que leurs aïeules. Elles vivent aussi, en grande majorité, plus longtemps que leur compagnon de vie.

Il faut aussi prendre en considération leur précarité financière. On le sait, en moyenne, le salaire des femmes est beaucoup moins élevé que celui des hommes. Il ne faut pas oublier que traditionnellement, la femme demeurait à la maison pour s'occuper, entre autres, des enfants. Les femmes aînées sont donc moins nombreuses que les hommes à disposer de fonds de pension, d'épargne-retraire ou de revenus de placement. Elles disposent bien souvent que du Régime des rentes du Québec auquel elle n'a pas cotisé au maximum, ce qui explique qu'elles se retrouvent en situation de pauvreté.

Adam Smith, un grand penseur des années 1700, disant « qu'aucune société ne peut prospérer et être heureuse, si sa plus grande partie des membres est pauvre et misérable. »

La population centricoise est-elle l'exception qui confirme la règle? Malheureusement, non! Du fait de sa structure économique, la région du Centre-du-Québec se caractérise par un niveau de revenu et des salaires inférieurs à la moyenne québécoise.<sup>2</sup> 40 % de notre population est âgée de plus de 50 ans, et 17,1 % des gens ont plus de 65 ans. On le sait, vivre seul est une cause et un facteur majeur de la pauvreté. Ici, dans la région, 30,9 % des centricois vivent seuls et sous le seuil de la pauvreté.<sup>3</sup> On parle de près d'une personne sur trois, c'est alarmant! C'est dans la MRC de Drummond qu'il y a le plus haut pourcentage de personne vivant sous le seuil de faible revenu soit 19,6 % dont 11,1 % sont des femmes. C'est aussi dans cette MRC que l'on compte le plus haut pourcentage de femme vivant seule.

Ces statistiques corroborent ce que l'Étude du secteur aîné au Centre-du-Québec, en 2010, démontrait soit que la région suit la tendance québécoise. La pauvreté chez les aînés concerne une majorité de femmes et cette pauvreté est encore plus aiguë chez les femmes de plus de 80 ans. De plus, 42,3 % des femmes de 65 ans et plus ont seulement un diplôme. Dans notre région, la MRC la moins scolarisée est

---

<sup>2</sup> Selon l'étude du secteur aîné au Centre-du-Québec, Conditions de vie, services et ressources - 2010

<sup>3</sup> Selon l'Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques, décembre 2009

## Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

### Vivre seul : cause et facteur de la pauvreté

l'Érable avec 63,6 % des femmes de plus de 65 ans qui ne détiennent aucun diplôme.

Au-delà de cette constatation pour la MRC de L'Érable, on observe, de surcroît, que certains quartiers, paroisses ou municipalités sont davantage défavorisés. C'est le cas pour les gens qui habitent dans les centres-villes et les premiers quartiers de Nicolet, Drummondville et Victoriaville.<sup>4</sup> Ces secteurs, selon une étude menée par l'Agence de santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec<sup>5</sup>, présentent des taux de chômage et d'aide sociale plus élevés, un revenu moyen plus bas que le reste des secteurs, des taux de faible scolarité plus élevés ainsi **qu'une concentration** de personnes âgées et de personnes vivant seules.

Toujours, selon cette étude, on n'est pas étonné d'apprendre que 92 % des communautés très favorisées se retrouvent en milieu urbain. On constate également que les écarts de richesse sont moins grands en zone rurale. D'ailleurs, les communautés rurales ont connu une amélioration relative de leur situation passant de très défavorisée à défavorisée.

Cette amélioration est-elle due à une migration des personnes âgées vers les zones urbaines? L'étude démontre que les districts de Bécancour et de L'Érable retiennent moins leur population aînée que ceux de Drummond, d'Arthabaska et de Nicolet-Yamaska. Cette dernière se distingue par des gains migratoires importants à partir de 75 ans et très importants chez les 85 ans et plus. La présence de ressources résidentielles privées pour personnes âgées et de maisons de retraite contribue à cette augmentation des effectifs de ces tranches d'âges.

On le voit tous les jours, la pauvreté a des répercussions importantes sur plusieurs fronts. Il existe une réelle corrélation entre le statut socioéconomique et le niveau de dépendance au cours de la vieillesse, comme il y a un lien entre le revenu d'une personne et son état de santé.

Une personne qui a des moyens financiers moins grands devra faire face à davantage de contraintes, entre autres, d'ordre alimentaire (difficulté à faire les courses, solitude pour partager le repas, carence nutritive, malnutrition...). Cette personne aura aussi de la difficulté par manque de ressources à acheter et à prendre des médicaments.

La pauvreté a aussi d'autres conséquences... Pensons à l'accessibilité à un logement adéquat, au manque de transport adapté, à l'isolement et à la solitude, à la

---

<sup>4</sup> Les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec : Une analyse (phase III) - 2010

<sup>5</sup> Les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec : Une analyse (phase III) - 2010

## Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale Vivre seul : cause et facteur de la pauvreté

dépression et au suicide même. Ce n'est que quelques exemples de situations problématiques associées à des niveaux de revenus bas, et ce, à des âges avancés.

Michael Harrington, dans *The Other America : Poverty in the United States*, disait « qu'être pauvre, c'est être étranger dans son propre pays, c'est participer à une culture radicalement différente de celle qui domine la société normale. »

Que peut-on faire collectivement au Centre-du-Québec pour que nos personnes âgées ne soient plus des personnes étrangères dans notre propre région?

- Offrir un meilleur soutien et financement aux banques alimentaires?
- Offrir des mesures de soutien en matière de logements?
- Créer des logements alternatifs comme des coopératives d'habitations, des logements plus abordables et mieux adaptés?
- Améliorer l'accès au transport adapté et collectif?
- Travailler à augmenter les résidences de personnes âgées de catégorie moyenne gamme?

Il est évident que la solution viendra d'une mobilisation de l'ensemble des organismes de notre territoire. À nous d'y réfléchir et d'enclencher les actions nécessaires.

Bonne réflexion!